

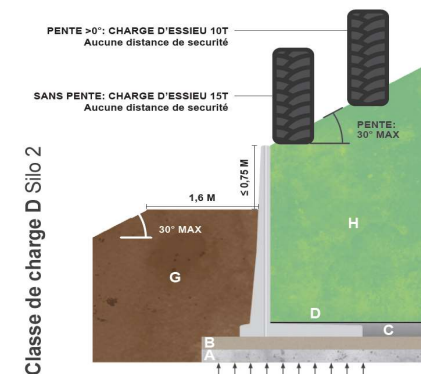
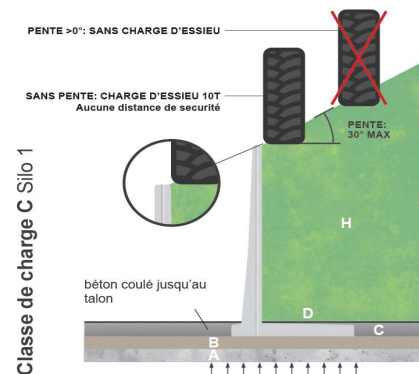
## Condition de livraison et de placement

- Le maître d'ouvrage va prévoir un bon accès sur le chantier pour véhicules poids lourds (44T)
- Si les éléments sont déchargés par vos soins, 1 heure est prévue pour le déchargement. Après la première heure nous facturons le temps d'attente au tarif en vigueur.
- Si les éléments sont déchargés par notre camion grue, il y a 1 heure de pose inclus. Les éventuelles heures de manutention supplémentaires, seront facturées en régie au tarif en vigueur.
- Le camion grue doit pouvoir se placer juste à côté des fondations et doit avoir suffisamment de place pour déployer ses stabilisateurs. Le maître d'ouvrage doit s'assurer que le camion est placé sur un sol stable.
- Les éléments qui ne figurent pas dans une de nos conditions d'utilisation doivent faire objet à une demande écrite du client avec une confirmation écrite de la part de Cobefa.
- Cobefa garantit la stabilité uniquement des éléments utilisés conformément aux situations de charge de ce document ou lors de l'utilisation des notes de calcul fournies par nos soins.
- Cobefa peut fournir un calcul personnalisé pour les applications non standard uniquement après la confirmation de commande.
- Le client (entrepreneur) est responsable de contrôler si la force portante du sol/fondation est suffisante.
- Cobefa n'est pas responsable des dommages résultant de fondations non portantes.
- La garantie ne couvre que le remplacement des éléments, jamais leur mise en place, ni aucun dommage consécutif.
- Tous les produits ont une garantie de béton de 10 ans si tous les consignes sont respectés :
- Les produits en béton ne peuvent pas être placés dans un environnement avec un pH inférieur à 4 sans protection supplémentaire.
- Les silos couloir qui vont être en contact direct avec les jus de silo (provenant de la décomposition du maïs, de l'herbe, etc.,) doivent avoir une protection supplémentaire tel qu'un film plastique ou une couche époxy.
- Si les valeurs de densité ou  $\phi$  varient, il est responsabilité du maître d'ouvrage d'en avvertir Cobefa.

## Remarque

Jusqu'à 7 jours après la date de fabrication (voir étiquette), les éléments peuvent seulement être remplayer sans pente et sans surcharge.

## Condition de placement et condition d'utilisation



- A Gravier ou béton concassé
- B Sable stabilisé ou béton maigre
- C Béton
- D Éventuellement en asphalte
- G Terre (max 1800 kg/m<sup>3</sup> et min  $\phi$  = 32,5°)
- H Maïs/céréales/herbe (max 1000 kg/m<sup>3</sup> et min  $\phi$  = 30°)\*

\* Les calculs de stockage sont réalisés pour des matériaux dont la masse volumique ne dépasse pas 1000kg/m<sup>3</sup> ainsi qu'un d'ensilage de maximum 30°. La charge maximale autorisée au-dessus de l'ensilage est de 10 tonnes/essieu. La teneur en matières sèches de la matière à stocker est d'au moins 33%.

Si la matière sèche est inférieure à 33%, la hauteur de remplissage doit être adaptée suivant le tableau ci-dessous.

